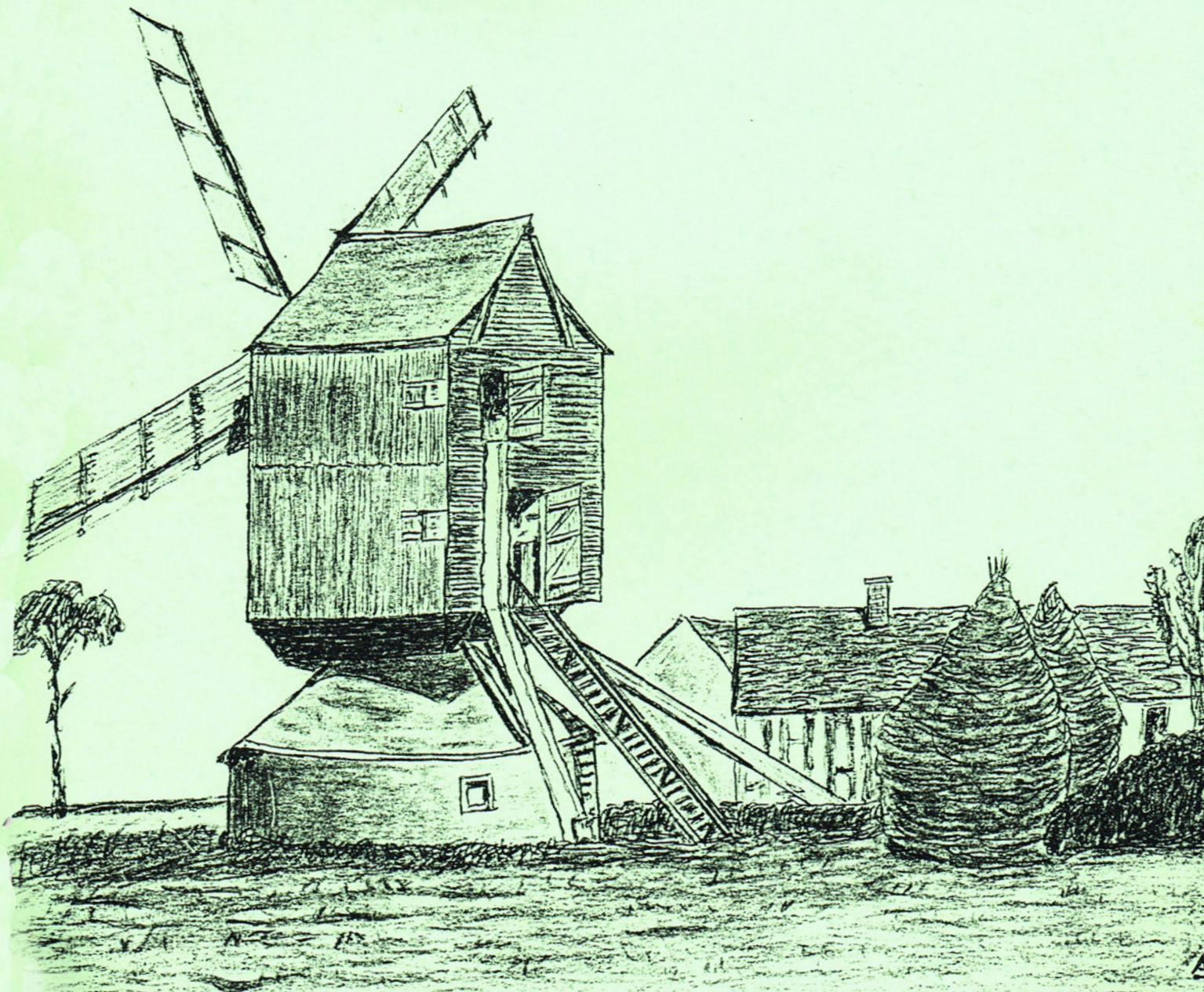


SIGLOY

Bulletin Municipal



N° 3

DÉCEMBRE 1992

HISTOIRE DES MOULINS

A l'origine une grande pierre plate servait pour étaler les grains de blé, une petite pierre ronde tenue à la main pour l'écraser.

Les Romains découvrirent la meule tournante formée au début de 2 pierres plates (ensuite coniques). La pierre du haut était mobile et des esclaves ou des chevaux la faisaient tourner. Puis les Romains imaginèrent de placer les moulins près des rivières et de faire tourner les meules en utilisant la force du courant par l'intermédiaire de grosses roues. Se furent les premiers moulins à eau.

Les moulins à vent sont arrivés plus tard, par les Croisés venant d'Orient où l'eau est plus rare.

Autrefois le meunier écrasait seulement le blé sous la meule et livrait tel quel la boulange.

Le boulanger tamisait et séparait la farine du son. Puis les meuniers mirent au point de nouveaux cribles capables d'éliminer poussières, petites pierres, mottes de terre et graines étrangères. Certains de ces cribles munis de ventilateurs s'appelaient des tarares. Ils se mirent à séparer eux-mêmes la farine du son, c'est le blutage.

En 1740, on les autorise à remoudre les sons, ce qui permis d'obtenir non plus 80 mais 185 livres de farine à partir de 240 livres de blé. Aujourd'hui, les grains sont broyés par cylindres métalliques.

En 1833 il y avait sur la commune de SIGLOY, 6 moulins à vent.

Le dernier a été démoli de 1926 à 1929.

Sur la couverture:

le moulin SAINT MICHEL qui se trouvait au lieu dit "LA CHAUSSY".

LE MOT DU MAIRE

1992 a vécu et ne s'est pas passé sans que ne puissent être retenus plusieurs sujets relatifs à la vie locale.

– Entrée à la Mairie le premier juillet 1969 durant le troisième mandat de Mr Charles LEFAUCHEUX, notre secrétaire Mme NOIZET après 23 années au service de la collectivité souhaite profiter des fruits de son travail et termine sa tâche le 31 Décembre prochain. Habitué à sa collaboration, je regrette personnellement sa décision mais comprends bien son aspiration légitime.

– Mme CARTIER que certains d'entre vous ont rencontré depuis le 15 Novembre assurera le secrétariat à partir du premier Janvier. Les heures d'ouverture seront modifiées et vous voudrez bien noter les nouveaux horaires.

– Au cours de l'année, le patrimoine communal s'est effectivement agrandi. Le Conseil Municipal a étudié plusieurs possibilités d'aménagement des terrains. Dans un premier temps sont programmés : un cours de tennis, un emplacement ping-pong de plein air, un emplacement d'entraînement de tir à l'arc, un jeu de boules et un parking.

Le lieu d'implantation de ces divers équipements est subordonné à celui d'un plateau filtrant devant récupérer et épurer les effluents des divers bâtiments communaux. C'est une dépense supplémentaire importante mais, qui entrant dans le cadre de la protection de l'eau devient inévitable. L'architecte en collaboration avec la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, étudie la faisabilité de l'ouvrage et l'estimation du coût de l'ensemble. A ce jour aucun chiffre ne peut être avancé. Les Conseillers auront à se prononcer lorsque seront connus les coûts des opérations et les possibilités de financement : fonds disponibles, subventions et emprunt compatible avec nos ressources.

– Il ne se passe guère de jours où la presse écrite et parlée n'aborde le sujet de l'environnement à travers les rejets d'eaux usées et de déchets de toutes sortes. L'ouverture de la déchetterie de CHATEAUNEUF n'a pas apporté au terrain communal l'espoir escompté.

L'implantation d'une unité à TIGY sera-t-elle bénéfique ? La politique bien arrêtée des déchets se met en place mais elle va se traduire par un coût élevé d'autant plus que le tri sélectif, meilleur remède, est difficile à réaliser et encore plus à imposer !

Sous peu un container à papier avoisinera celui à verre.

– Lors des élections régionales et cantonales qui ont eu lieu au printemps dernier un certain nombre d'électeurs ont déclarés ne pas avoir reçu leur carte électorale. Celles-ci ont été distribuées un an auparavant. La liste électorale est établie par le service informatique départemental qui imprime également les cartes individuelles. Dans l'avenir, pour éviter le renouvellement de malentendus désagréables, les électeurs devront retirer personnellement leur carte en mairie.

- La numérotation des immeubles qui vient d'être mise en place a été effectuée par les services de l'Équipement. Certains administrés en bordure de deux routes peuvent être surpris de la numérotation qui leur a été attribuée. C'est l'entrée principale de l'immeuble qui est retenue. Il est conseillé de poser la boîte aux lettres le plus près possible du numéro pour faciliter le service de LA POSTE, surtout lors du remplacement du facteur habituel.

- Dans le bulletin de l'an dernier, j'avais abordé les déprédations commises dans le cimetière. Les vols de fleurs s'étant renouvelés cette année, j'ai pris la décision de le fermer la nuit - ce qui n'a pas empêché que de nouveaux prélèvements soient effectués - donc cette fois en pleine journée. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les honnêtes citoyens auront-ils longtemps encore à subir ces délinquances qui deviennent chroniques ?

q - Le cadre du bourg n'a pas démerité cette année grâce aux efforts des jardinières et ja sur plusieurs massifs : résultat d'un travail supplémentaire. MERCI

- 1992 restera pour beaucoup une tache grise dans le calendrier de la vie et même une tache noire pour un nombre plus important que d'ordinaire de nos concitoyens.

La terminaison TREIZE du prochain millésime sera-t-elle bénéfique ?

C'est ce que je souhaite à tous.

LE MAIRE, SES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
VOUS SOUHAITENT LEURS VOEUX SINCERES POUR 1993.

q

ERRATUM

Le cadre du bourg n'a pas démerité cette année grâce aux efforts des jardinières et des jardiniers bénévoles.

A L'automne , les chrysanthèmes ont remplacé les fleurs d'été sur plusieurs massifs : résultats d'un travail supplémentaire .

MERCI

L'ECOLE ET NOS ENFANTS

REGROUPEMENT SCOLAIRE SIGLOY – GUILLY

La rentrée 1992 a été marquée par un évènement important dans le regroupement scolaire.

Au mois de Juin, demande de création de poste supplémentaire, vu les effectifs. Suspens ... La rentrée : Monsieur l'inspecteur vient compter les enfants et deux jours après, nous avons la création d'un poste supplémentaire d'instituteur.

Le regroupement fonctionne maintenant avec 4 classes, effectifs allégés et classes à 2 cours permettent un meilleur accueil et une pédagogie plus sereine.

ECOLE PUBLIQUE DE SIGLOY :

Dirigée par Mme Marie Agnès GARNIER qui enseigne dans la classe CP/CE1 avec 17 élèves. Mme Laurence MARIN accueille nos plus jeunes, au nombre de 27 dans sa classe enfantine de 3 à 6 ans.

ECOLE PRIMAIRE DE GUILLY :

Dirigée par Mme Laurence SILLION qui accueille les enfants CE2/CM1, 23 élèves et Mr Patrice VATAIRE, le CM2, 19 élèves.

Cette année ce sont les élèves de Mme GARNIER qui auront la chance de partir en classe transplantée à THENIOUX (CHER)

Ecole de GUILLY	:	38.58.03.06
Ecole primaire de SIGLOY	:	38.58.57.90
Ecole maternelle & cantine de SIGLOY	:	38.58.61.90



COLLEGE "LA SOLOGNE"

L'effectif total à la rentrée 1992 était de 343 élèves répartis en 15 classes. 15 enfants de SIGLOY le fréquentent.

Le foyer éducatif fonctionne avec 12 clubs.

Le Conseil Général a doté le collège d'un réseau informatique de 15 postes en Septembre 1992.

Le taux de réussite au brevet du collège a été de 86% pour l'année scolaire 1991/1992.

– PRINCIPAL : MR DIMIGLIO – Tél 38.58.16.57

CASTOR CLUB

Le bilan de l'année 1992 est très satisfaisant. 28 enfants ont participé aux différentes activités du CASTOR.

L'année a été clôturée par un magnifique voyage au Parc de NIGLOLAN dans l'Allier. 42 enfants de la commune et 8 de GUILLY ont passé une joyeuse journée de détente.

INFORMATIONS ET PREVISIONS DE L'ANNEE 1992/93.

En Septembre fût lancé un appel aux bonnes volontés pour aider à l'animation d'encadrement. (elles en sont remerciées) ainsi le CASTOR pouvait reprendre ses activités sans problème.

Cependant l'ouverture d'une classe supplémentaire au sein du regroupement scolaire, nous a obligé à quitter les locaux rapidement ...

Le vendredi 11 Septembre au soir la classe fût déménagée et nettoyée, ainsi dès le samedi matin, l'école pouvait en disposer.

Ceci a contraint le CASTOR CLUB à modifier son fonctionnement pour ce premier trimestre. Nous pensons reprendre nos activités du mercredi début 1993 puisque la Municipalité met de nouveaux locaux à notre disposition.

En attendant le CASTOR n'a pas hiberné.

Le calendrier de l'Avent sera offert comme chaque année aux enfants.

Participation à l'arbre de Noël : - Des grilles ont été présentées par les enfants.

Le 12 Décembre 1992 - En après-midi, une exposition de PIN'S sera organisée par les enfants. Chacun pourra venir échanger ou exposer ses pin's. Au cours de l'après-midi, il sera procédé au tirage au sort par les enfants des numéros gagnants des grilles de Noël ... Nous terminerons par un pot de l'amitié ...

Le 20 Mars sera notre soirée **"LA PAELLA EST LA"**

En Avril et Juin, 2 voyages seront proposés aux enfants

Encadrement et membres actifs du CASTOR

- Mme KERBELLEC CHRISTINE
- Mme NOGRETTE BERNADETTE
- Mme CROSNIER YVONNE
- Mme DUGENEST CLAUDINE
- Mme PRIAN GABRIELLE
- Mr BROCHET MICHEL

PRESIDENTE : Mme KERBELLEC, à contacter pour tous renseignements.

AMICALE DES ANCIENS

Est-il encore besoin de présenter l'Amicale ? Créée en 1974 et regroupant, cette année, malgré des deuils cruels, plus de cinquante adhérents.

Bien structurée, animée par une équipe soudée et dynamique, ne ménageant ni son temps ni sa peine, notre petite association croît et prospère lentement dans la bonne humeur.

Pour une cotisation modique (30frs) les adhérents peuvent, 2 fois par mois le mardi se regrouper à la salle de réunions pour des jeux divers et un goûter de plus en plus élaboré.

On déguste joyeusement la galette des Rois, on fête gaiement Carnaval, Pâques, Pentecôte et Noël.

En Février et Mars deux spectacles gratuits sont offerts, deux sorties sont organisées pendant les beaux jours.

Cette année, deux "Plus" très appréciés :

A son anniversaire, chacun ou chacune reçoit une bouteille de Saumur mousseux de qualité et un spectacle berrichon a permis de se retrouver avec les amis des pays environnants.

En Octobre, notre jeu de raffles habituel a connu son petit succès d'affluence avec des lots variés. Que les absents, toujours les mêmes ... ont eu tort...

En Novembre, repas annuel servi par notre traiteur habituel, Mr CHANGEUX avec un menu de choix qui attire, à lui seul, beaucoup de nos sympathisants. Bon après-midi assuré.

Puis à la réunion de Noël, après un partage de la bûche, distribution traditionnelle de la boîte de chocolats fins accompagnée de la très appréciée bouteille de champagne.

Alors si ce programme vous attire, en toute simplicité rejoignez-nous. il y a toujours de la place et de l'amitié pour vous accueillir.

SOYEZ LES BIENVENUS PARMIS NOUS ET BONNE ANNEE 1993

PRESIDENTE	:	Mme F. GUILLAUME
VICE-PRESIDENTS	:	Mr D. ASSELIN & Mr A. RAYNAL
TRESORIERE	:	Mme F. COUTANT
SECRETAIRE	:	Mme M. GAULT
SECRETAIRE ADJOINTE	:	Mme D. RAYNAL

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

CEREMONIES

Les Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre de SIGLOY dont le nombre de participants diminue chaque année malgré l'arrivée dans la section de nouveaux camarades venant habiter SIGLOY, continuent de commémorer les dates du 8 Mai et du 11 Novembre dans le respect dû aux camarades tombés au champ d'honneur des guerres.

Après les cérémonies officielles et le dépôt d'une gerbe au Monument aux morts, un repas amical ou assistent quelques Conseillers Municipaux et quelques sympathisants venant nous accompagner terminent ces inoubliables journées du souvenir.

La section des A.C.P.G. compte 12 membres et le Bureau est ainsi constitué :

PRESIDENT	:	Mr CHAUVET JEAN
SECRETARE	:	Mr AGOYER GABRIEL
TRESORERIER	:	Mr RAYNAL ANDRE



14 JUILLET 1992

Le 14 Juillet 1992 s'est déroulé dans une ambiance amicale.

Grands et petits ont pu participer aux jeux animés par les Conseillers Municipaux et les différentes sociétés locales.

Pour clôturer la soirée et rassembler la population après un vin d'honneur offert par la municipalité, une assiette anglaise fût proposée suivi d'un feu d'artifice.

SYMPATHIQUE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

SYGLOY – OUVROUER

L'eau a beaucoup fait parler encore cette année. Eau rare, parfois manquante dans certaines régions puis en automne pluies en trombes causant des inondations catastrophiques ...

Heureusement nous avons été épargnés. Si la sécheresse a sévi nous avons la chance d'avoir une nappe bien approvisionnée qui nous a permis de ne pas avoir à penser au rationnement.

Au cours de l'année le Syndicat a réalisé une importante extension qui a permis l'alimentation en eau du hameau de la Chênat. Les intéressés ayant accepté une participation aux frais, le montant des travaux restant au compte du Syndicat a été de 120.867 frs T.V.A comprise.

L'alimentation de la chaumardière est envisagée. Ces frais ainsi que le règlement judiciaire de notre plus important abonné nous ont obligé de revoir le prix des 120 premiers mètres cube. En outre la T.V.A. devant obligatoirement s'appliquer au premier Janvier 1993, nous nous y sommes assujetti au 1er juillet 1992 puisque les relevés sont faits du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante.

Les prix de l'eau comme il a été indiqué dans la presse sera donc de :

2.85 frs pour les premiers 120 M³
1.63 frs pour les suivants jusqu'à 300
1.05 frs au delà.

Les prix de l'abonnement sont inchangés :

85.00 frs pour les compteurs de 15 mm
110.00 frs pour les compteurs de 20 mm
180.00 frs pour les compteurs de 30 mm
240.00 frs pour les compteurs de 40 mm

Au prix des abonnements s'ajoute la T.V.A. de 5.50 % au prix de l'eau en plus la taxe au fonds national pour adduction d'eau, actuellement 0.105 frs du m³.

Au premier Janvier notre secrétaire Mme NOIZET fera valoir ses droits à une retraite bien gagnée. Chacun a pu apprécier sa compétence et sa disponibilité.

Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite. Nous souhaitons la bienvenue à Mme CARTIER qui va lui succéder.

Le Comité Syndical et son Président, la Secrétaire et le Fontainier vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 1993 et une parfaite santé.

COMITE DES FETES

Toujours aussi vivant et actif, le Comité des Fêtes a organisé les manifestations prévues lors de son assemblée générale.

Vous êtes venus à chaque fois nombreux et nous avons passé ensemble des moments d'amitié, dans une très bonne ambiance.

Qu'il nous soit permis par l'intermédiaire de ce bulletin de remercier toutes les personnes aussi bien de GUILLY comme de SIGLOY, qui oeuvrent chaque année avec la même ferveur, à la réussite de l'arbre de Noël pour la plus grande joie des enfants.

Nous vous en remercions.

Nous vous proposons pour 1993 les festivités suivantes :

L'assemblée générale	le 12 Février
Le méchoui de l'Ascencion	le 20 mai
La Choucroute	le 6 Novembre
L'arbre de Noël	le 19 Décembre
Le colis des Anciens	avant Noël

Le Comité des Fêtes est toujours très attentif aux suggestions. Allez, creusez-vous la tête aussi. La raison d'exister du Comité n'est-elle pas de distraire, animer le village et offrir des jouets aux enfants et un colis de Noël à nos anciens ?

Mr GRANDJEAN Henri, membre du Comité des Fêtes depuis de nombreuses années a décidé de prendre sa "retraite". Nous lui renouvelons nos remerciements.

Alors, si vous voulez donner un peu de votre temps pour le bien de tous, venez nous rejoindre.

PRESIDENT	: Mr CATHELINEAU JEAN
VICE-PRESIDENT	: Mr LECLERC DENIS
TRESORIER	: Mr RAYNAL ANDRE
SECRETAIRE	: Melle VILLETTE DENISE

MEMBRES : Mme DUCROTOY SIMONE - Mrs COUTANT GABRIEL - GRANDJEAN FERNAND. - MARCOLIN XAVIER - POTHIER ROLAND - PETIT MARC.

COMPAGNIE DES ARCHERS DU VAL D'OR

En cette fin d'année 1992, les objectifs du club ont été très largement atteints.

1/ Concours :

Participation à 15 concours régionaux avec une moyenne de 20 tireurs, et une participation aux championnats de France avec une place de 9ème/27.

2/ Effectifs :

Une augmentation de 20 % pour l'année 91/92.

3/ Entraînements :

4 fois par semaine, soit à la salle d'entraînement, soit au terrain d'Ouvrouer les Champs.

4/ Formation :

6 archers ont passé leur diplôme d'initiateur 1^{er} degré avec succès.

A l'aube de l'année 1993, le succès du tir à l'arc aux Jeux Olympiques fait rage.

Le club de SIGLOY connaît lui aussi cet engouement. De 54 licenciés, après son Assemblée Générale, il recense un effectif de 70 inscrits.

Il faut donc repenser la structure du club. Tout est mis en oeuvre pour recevoir les nouveaux venus. De 4 entraînements en 92, 6 sont prévus en 1993.

L'accueil de ces nouveaux Archers nécessite des moyens financiers. Grâce à la subvention communale, du FNDS, du Conseil Général et aux bénéfiques de notre concours annuel, les investissements en matériel sont auto-financés.

La Compagnie des Archers du Val d'Or se porte bien, trop bien en effectif et représente notre commune dans le département et dans la région.

SOCIETE DES CHASSEURS DE SIGLOY

Après un hiver relativement doux et un printemps sec, la teneur en gibier est restée bonne.

Une quarantaine de chasseurs ont participé à un comptage de perdreaux le 5 Avril. Le résultat a donné une moyenne de 13 couples aux 100 hectares. Le comptage du mois d'Août a révélé 6 perdreaux par couple.

A l'assemblée générale du 17 Septembre, le plan de chasse sur perdreaux n'a pas été retenu pour l'année 92/93. La Fédération des Chasseurs du Loiret n'autorisant que 2 dimanches de chasse aux perdreaux, l'assemblée a émis de nombreux avis et idées pour l'organisation du dit plan pour la saison 93/94.

Le Bureau et le Conseil d'Administration a été renouvelé. 2 nouveaux membres sont venus grossir les rangs – DENIS LEFAUCHEUX et PAQUITTO ESTEVE.

Les Field Trials ont toujours un vif succès grâce au dévouement de Mr GEORGES GALLIER.

Les 13/14/15 Octobre, environ 400 chiens ont été présentés. Mr HOWATH, Président de la société canine " LA SOLOGNE " présidait les manifestations. Etaient présents également Mme THEVENON, Présidente de la Société Régionale du Centre, Mr PILLARD, Vice-Président de la Centrale Canine Nationale.

Un autre concours a eu lieu le 21 Novembre, organisé par le Club des Epagneuls Picards.

Notre repas annuel a eu lieu cette année le 6 Décembre 1992.

SOCIETE DE SAINT VINCENT

Nous avons été tous bouleversés par les épreuves que notre reine Denise a traversé, cette année (décès de ses parents). Nous garderons en mémoire cette journée du 25 Janvier où nous étions très nombreux à honorer la famille VILLETTE, à l'occasion de notre fête annuelle.

Tout d'abord la messe célébrée par le Père RENE, accompagné pour la partie musicale de Madame MARC, OLIVIER (neveu de notre reine) tous deux à l'orgue électrique et FRANCOIS trompettiste (cousin).

Tout d'abord le vin chaud traditionnel a été servi dans la cour du presbytère, ou l'assistance a pu trouver un peu de chaleur autour du feu de bois.

A partir de 20 h 00, le repas a été servi dans la salle des fêtes, la soirée s'est terminée par un bal, tard dans la nuit.

Une SAINT-VINCENT passe qu'il faut déjà penser à la suivante.

Retenez la date LE 23 JANVIER 1993

Nos REINE & ROI de l'année ANNIE & MARCEL BRACQUEMOND

Nos DAUPHINE & DAUPHIN CATHERINE & JEAN CLAUDE GALLIOT



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Installée dans la salle SAINT JOSEPH, elle met à votre disposition plus de mille ouvrages de tous types et pour tous les âges.

Albums, bandes dessinées, romans, contes, documentation pour les tous petits jusqu'aux adolescents. Littérature, romans policiers, documentation pour les adultes. Ces ouvrages sont pour la moitié, des dons de lecteurs et pour l'autre moitié un fond de dépôt du bibliobus du LOIRET. Cet organisme vient renouveler une partie de ses livres tous les trois mois.

La bibliothèque, tenue par Mme PRIAN (bénévole), est ouverte :

TOUS LES LUNDIS à 18 H (hors vacances scolaires) & à la demande le mercredi après-midi.

L'entrée se fait par la cour de la maternelle. Le prêt est gratuit et nous acceptons toujours avec reconnaissance vos dons.

VENEZ NOMBREUX ...

ASSOCIATION DE JUMELAGE TIGY SAINT ILGEN

RETENEZ CES DATES

Assemblée générale : Vendredi 15 Mars 1993

23^{ème} anniversaire du jumelage à TIGY :Week-end de la Pentecôte

Echanges scolaires : 22 Avril au 2 Mai 1993 à ST ILGEN
28 Mai au 5 Juin 1993 à TIGY



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES

L'association d'aide à domicile aux personnes âgées, infirmes ou isolées du canton de Jargeau dont le siège est à TIGY peut leur venir en aide pour les soins ménagers.

Deux aides ménagères sur SIGLOY sont à leur disposition :

Mmes BISI et CHAINEAU

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat :

Mme TOUZEAU tél 38.58.11.54



ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE NORD SOLOGNE

L'association de soins à domicile NORD SOLOGNE dont le siège est à
LA FERTE SAINT AUBIN, 45 rue Hyppolyte Martin peut être contactée :

tél 38.64.66.42

ATTENTION

POMPIERS

Liste des interventions ne relevant pas directement des missions des sapeurs-pompiers et qui peuvent, de ce fait, faire l'objet d'une facturation.

- Transport de personnes décédées, sauf lorsque le décès a eu lieu lors d'un accident sur la voie publique ou au cours d'interventions.
- Les transports de blessés ou de malades de l'hôpital à l'hélicoptère chargé de l'évacuation.
- Le service des Pompes Funèbres.
- L'ouverture des portes, en l'absence de personne en danger ou de risques potentiels.
- L'intervention pour arrêter les sonneries d'alarmes des magasins, lesquelles sont déclenchées par un cambriolage ou simplement par un fonctionnement défectueux de l'appareil.
- Le débouchage d'égoûts, sauf cas d'inondation grave ou de danger imminent.
- Les opérations de sablage, déneigement ou balisage des routes, hormis les précautions à prendre sur les lieux d'une intervention ou de la signalisation d'un danger ponctuel.
- Le dégagement des véhicules ou tout objet ne gênant pas la circulation routière, ferroviaire, aérienne, fluviale ou maritime.
- Le contrôle de la circulation routière lors de la manifestation.
- La recherche sous l'eau d'épaves ou d'objets divers sauf dans le cas d'une opération de sauvetage ou d'une réquisition.
- La pose ou la dépose de banderoles et emblèmes divers.
- La destruction de nid d'insectes.
- Le transport d'animaux, hors le cas de sauvetage.
- Le transport d'eau.
- Les assèchements de bâtiments ou locaux.
- Les services de sécurité.

Evidement tous les autres secours et assistances demandés lorsqu'il y a danger pour les personnes restent GRATUITS.

AVANT DE COMPOSER LE 18 ... PENSEZ-Y !!!

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Cette année nous avons eu la joie d'accueillir

BRACQUEMOND Justine	le 02.12.92
CARTIER Arnaud	le 28.07.92
DUCHESNE Antoine	le 18.01.92
FLEURY Alban	le 13.04.92
GRANDJEAN Valentin	le 14.05.92
PELLETIER Dany	le 21.05.92
RIBEIRO Valentin	le 10.09.92

MARIAGES

Ont convolé

PINAULT Jacki et PELLION Mylène
GOUIN José et BONNET Annick
MEUNIER Michel et HERICOTTE Christine

DECES

8 décès ont été enregistrés dont 6 habitants de SIGLOY

PETIT René
ATALAY Mehmet
FOYE Georges
GUILLAUMÉ Germain
VILLETTE Denis &
VILLETTE Suzanne



LA PAROISSE

Depuis 1991, la messe a lieu le quatrième dimanche de chaque mois.

Pour toutes informations s'adresser au presbytère de CHATEAUNEUF/LOIRE

TEL : 38.58.40.12

ADRESSES UTILES

POMPIERS le 18

CENTRE DE SECOURS CHATEAUNEUF/LOIRE

	POMPIERS	38.58.44.45
	GENDARMERIE	38.58.41.26
GENDARMERIE DE JARGEAU		38.59.70.07
E.D.F. DEPANNAGE		38.58.58.01
RENSEIGNEMENTS		38.58.47.86

MEDECINS : CHATEAUNEUF/LOIRE

MAISON MEDICALE-BARNABE-LANDMAN-PENEAU	38.58.43.00
MAISON MEDICALE-EMERY-SALVATERRA	38.58.41.30
CABINET MEDICAL-BOULARD-DECOSSE	38.58.46.34

TIGY

DALIGAUX -DELARUE	38.58.00.37
-------------------	-------------

AMBULANCES : CHATEAUNEUF/LOIRE

ACCARIAS AMBULANCES	38.58.59.96
CHARRIER	38.58.96.45
AIDE ET SECOURS (SARL)	38.58.61.78

JARGEAU

BOUSSIER	38.59.71.84
ANDRES	38.59.72.71

INFIRMIERES : CHATEAUNEUF/LOIRE

DEKYND F	38.58.97.00
HURISSE C	38.58.97.00
NUSILLARD M.D	38.58.97.00
LAUZANNE J.	38.58.40.45

ASSOCIATIONS DE SOINS

D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES	38.58.11.54
DE SOINS A DOMICILE	38.64.66.42

SECRETARIAT DE LA MAIRIE	38.58.42.81
OUVERT TOUS LES MATINS SAUF LE MERCREDI DE 9 à 11 H 30	

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES	JEUDI
---------------------------------	-------

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS	8 FEVRIER 21 JUIN 18 OCTOBRE
----------------------------------	------------------------------------



Pr. d'EM

A

L

T

106

107

la Ronce

les Terres du Bich

le Château Frilleux

les Vallées

le Grand Chemin

20

23

5

4

4

les Asanières

1

le Champfort

2

Maison-Neuve

le Moulin

22

les Guillemelles

les Cloiseaux

Malakoff

8

la Mott

12

28

29

le Petit Verger

106

107

110

111

la Mestrière

104

107

108

106

107

107

107

R.N. 107

0.11

107

107

107

107

109

109

109

108

107

107

107

107

107

108

107

107

107

107

107

108

107.5

107.5

107

107

107

107

107

108

108

108

108

108

108

108

108

108

107

107

107

107

107

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

104

107

108

106

107

107

107

R.N. 107

0.11

107

107

107

107

109

109

109

108

107

107

107

107

107

108

107

107

107

107

107

108

107.5

107.5

107

107

107

107

107

108

108

108

108

108

108

108

108

108

107

107

107

107

107

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

108

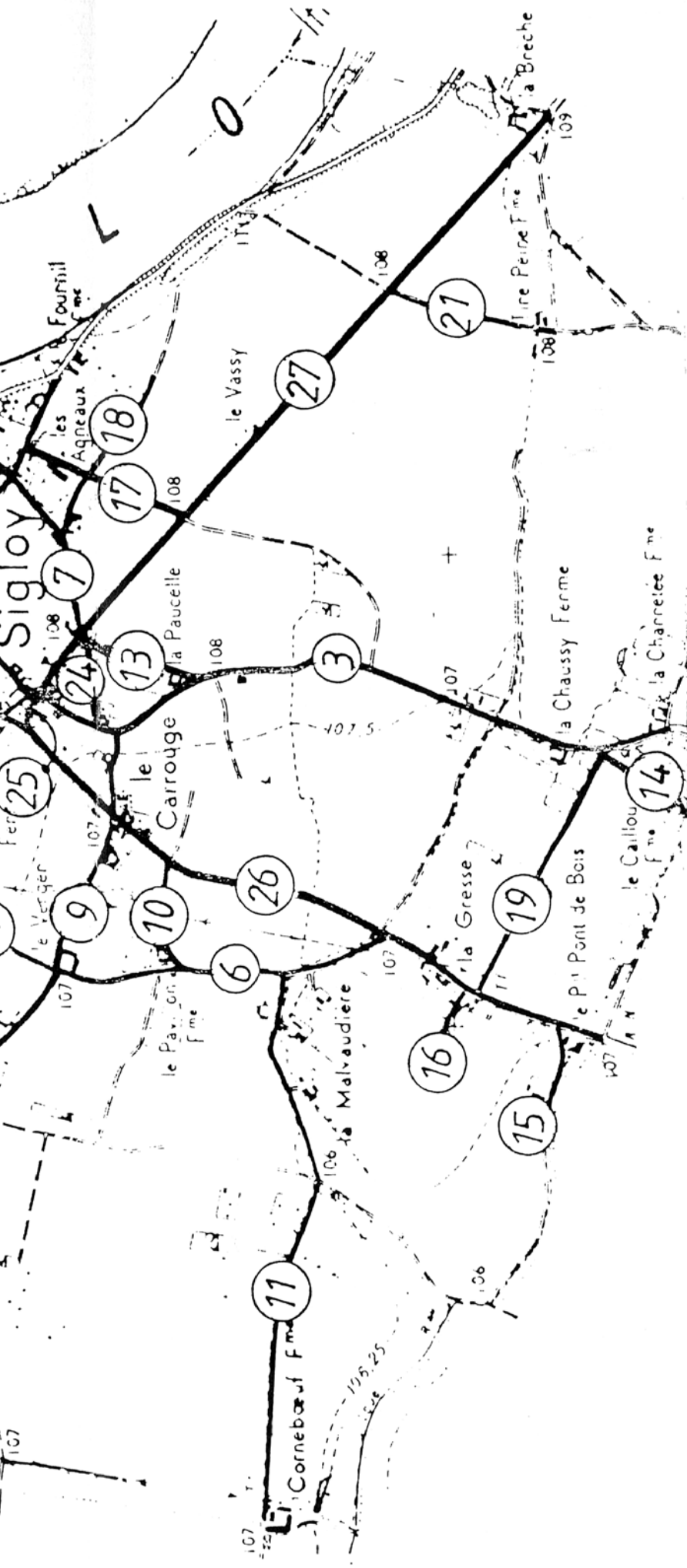
108

108

108

108

108



- | | | |
|--------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| 1 : Route de la Levée | 10 : Route du Pavillon | 20 : Route de la Chênat |
| 2 : Route de Marmain | 11 : Route de la Malvaudière | 21 : Impasse de Tire Peine |
| 3 : Route de Neuvy | 12 : Route de la Motte | 22 : Impasse Malakoff |
| 4 : Route des Vallées | 13 : Rue de la Pocelle | 23 : Route des Varennes |
| 5 : Route de Châteauneuf | 14 : Impasse du Caillou | 24 : Rue de la Petite Pocelle |
| 6 : Route du Verger | 15 : Impasse de la Noue | 25 : Rue de l'Eglise |
| 7 : Route de la Loire | 16 : Impasse de la Cholette | 26 : Route de Tigy |
| 8 : Route de la Tuilerie | 17 : Route des Grands Rûs | 27 : Route de Guilly |
| 9 : Route du Clos Verger | 18 : Route du Fournil | 28 : Route d'Ouvrouer |
| | 19 : Route des Sentes | 29 : Route des Guillaumelles |

